

Par suite de ces travaux techniques, il a été possible d'entreprendre aux Nations Unies des démarches diplomatiques grâce auxquelles une résolution de consensus sur la vérification, parrainée par le Canada, a reçu un appui plus ferme; les premières discussions importantes sur la vérification se sont tenues en mai dernier à la Commission des Nations Unies sur le désarmement, où le Canada présidait un groupe de travail. Celui-ci a dressé, encore une fois par consensus, une liste modèle de dix principes qui ont permis à la collectivité internationale de mieux comprendre la façon d'appliquer les mesures de vérification. Par exemple, l'entente sur la nécessité des inspections sur place a une influence directe sur l'entente au sujet des INF et sur tout traité concernant les armes chimiques. Par suite de ces activités, le secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar, a proposé que les progrès en matière de vérification soient mis à l'ordre du jour de la troisième session extraordinaire de l'Organisation des Nations Unies sur le désarmement (UNSSOD III) en 1988.

* * *

L'UNSSOD III, qui durera quatre semaines à compter du 31 mai, donnera au Canada une autre occasion d'apporter sa contribution à la cause du désarmement international. L'UNSSOD I, en 1978, a connu un succès considérable parce qu'elle a abouti à la publication, par consensus, d'un document final de 129 paragraphes exposant un programme d'action au sujet des armes nucléaires, des autres armes de destruction massive, des armes classiques et de la réduction des forces armées. Mais le climat international s'est détérioré et l'UNSSOD II de 1982 a à peine été en mesure de réaffirmer la validité du document final. Une campagne pour le désarmement mondial a été lancée, et le Canada y a été l'un des principaux collaborateurs. Mais les années 80 n'ont vu pratiquement aucune réalisation importante en matière de désarmement, jusqu'au moment du sommet de Washington.

Dans cette nouvelle atmosphère, les attentes entourant l'UNSSOD III seront inmanquablement plus nombreuses, mais j'estime quant à moi qu'un objectif restreint, réalisable, serait de loin préférable à des objectifs de trop grande envergure, avec la dépression inévitable qu'entraînerait un échec. Il nous faudra travailler pendant encore des années à réaliser des gains limités afin de susciter un climat international favorable à un programme complet de désarmement. La troisième session extraordinaire devrait s'attaquer aux éléments sur lesquels les intervenants peuvent s'entendre, favorisant ainsi un climat de coopération propre à des réductions radicales des armes nucléaires, à un plus grand nombre de mesures de confiance, à un